



AIDE-SOIGNANT

Cursus partiel

PUBLIC CONCERNÉ → Toute personne titulaire du :

- **Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale (DEAVS)**
- **Mention Complémentaire d'Aide à Domicile (MCAD)**
- **Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social (DEAES) [ou ex-Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique (DEAMP)]**
- **BAC Pro Accompagnement, Soins et Services à la Personne (ASSP)**
- **BAC Pro Services Aux Personnes et Aux Territoires (SAPAT)**
- **Titre Professionnel d'Assistant de Vie aux Familles (TPAVF)**
- **Diplôme d'Etat d'Ambulancier (DEA)**

PROGRAMME DE FORMATION :

Pour les titulaires du DEAVS, MCAD

4 unités de compétences sont à valider :

- Unité 2 : l'état clinique d'une personne
- Unité 3 : les soins
- Unité 6 : l'hygiène des locaux hospitaliers
- Unité 8 : l'organisation du travail

Pour les titulaires du DEAES ou ex-DEAMP

3 unités de compétences sont à valider :

- Unité 2 : l'état clinique d'une personne
- Unité 3 : les soins
- Unité 6 : l'hygiène des locaux hospitaliers

Pour les titulaires du TPAVF

5 unités de compétences sont à valider :

- Unité 2 : l'état clinique d'une personne
- Unité 3 : les soins
- Unité 6 : l'hygiène des locaux hospitaliers
- Unité 7 : Transmission des Informations
- Unité 8 : l'organisation du travail



A l'issue de la formation, l'élève sera capable de :

1. Apprécier l'état clinique d'une personne,
2. Réaliser des soins adaptés à l'état clinique d'une personne,
3. Etablir une communication adaptée à la personne et à son entourage
4. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifiques aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux,
5. Organiser son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle

Méthodes pédagogiques

Enseignement en alternance basé sur une pédagogie active et participative. Un suivi pédagogique individualisé permettant à chaque stagiaire d'identifier ses difficultés et axes de progression. Mise à disposition de ressources et moyens favorisant son apprentissage en autonomie (CDI, plate-forme e-learning, poste informatique en libre accès).

Les intervenants sont des formateurs permanents de l'IFSI, et une équipe de professionnels de santé, vacataires.

Durée de la formation

La formation se déroulera **du 7 avril 2021 au 19 novembre 2021** (sous réserve de modifications)

Cursus partiel unités 2, 3, 6, 8 : DEAVS, MCAD, CAFAD

- 315 heures d'enseignement théorique, soit 9 semaines
- 490 heures de stages cliniques, soit 14 semaines.

Cursus partiel unités 2, 3, 6 : DEAMP

- 280 heures d'enseignement théorique, soit 8 semaines
- 490 heures de stages cliniques, soit 14 semaines.

Cursus partiel unités 2, 3, 6, 7, 8 : TAVF

- 350 heures d'enseignement théorique, soit 10 semaines
- 490 heures de stages cliniques, soit 14 semaines.

Evaluation

Le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant est délivré par le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale aux candidats ayant suivi et validé les épreuves des modules 2, 3, 6, 7 et 8.

Coût prise en charge personnelle

| | |
|------------------|---------------|
| DEAVS/MCAD/CAFAD | : 3 780 euros |
| DEAMP | : 3 360 euros |
| TAVF | : 4 200 euros |

Coût prise en charge employeur

| | |
|------------------|---------------|
| DEAVS/MCAD/CAFAD | : 5 040 euros |
| DEAMP | : 4 480 euros |
| TAVF | : 5 600 euros |

Nombre de places réservées

25 places

Pour plus de renseignements

01 41 58 56 70 ou ifps@lafocss.org